

**Allocution de Mme Catherine Cano,
Administratrice de l'OIF**

**Cérémonie d'ouverture
du Bureau de la Conférence des ministres
de l'Éducation de la Francophonie (CONFEMEN)**

Paris, le 14 novembre 2019 (14h30-15h15)



Monsieur le Président en exercice de la CONFEMEN,
Honorable (et cher) Dominic Cardy,

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la
Jeunesse, Cher Jean-Michel Blanquer, hôte de cette
Conférence,

Monsieur le Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères, cher Jean-Baptiste Lemoyne,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN, cher Abdel
Rahamane Baba-Moussa,

Mesdames et Messieurs,

Madame Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de la
Francophonie, étant en déplacement, c'est avec beaucoup de
plaisir et d'intérêt que je représente l'Organisation
internationale de la Francophonie à cette réunion du Bureau
de la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et
gouvernements membres de la Francophonie, la CONFEMEN.

À l'aube du cinquantenaire de l'OIF que nous célébrerons l'année prochaine, il me paraît utile de rappeler que la CONFEMEN, créée en 1960 en tant que Conférence des Ministres de l'Éducation des pays africains et malgache d'expression française, est son aînée de 10 ans.

Ce n'est pas un hasard si les pères fondateurs de la Francophonie, au moment des Indépendances, ont souhaité se rassembler autour de l'Éducation et ont immédiatement rallié 15 États à cette cause. Ils avaient pris conscience de l'importance de mutualiser leurs efforts pour améliorer l'accès à l'éducation en langue française, comme la qualité des formations proposées à tous les enfants et les jeunes de l'espace francophone.

Soixante ans plus tard, l'accès à l'éducation a connu d'importantes avancées, mais des difficultés réelles persistent et un nombre élevé de jeunes décroche de l'école. C'est particulièrement vrai pour les filles, un constat qui nous a amenés à organiser, en juin dernier, à Ndjamena, au Tchad,

une grande Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes dans l'espace francophone. Je me réjouis de la participation active de la CONFEMEN au partage de bonnes pratiques, d'expériences réussies et de pistes d'actions qu'a permis cette Conférence et je compte bien que nous travaillions ensemble sur la feuille de route qui en est issue.

Le défi de la qualité de l'éducation se pose avec toujours plus d'acuité. D'après les dernières évaluations de votre Conférence, deux tiers des élèves dans les pays francophones d'Afrique sub-saharienne, n'acquièrent pas les compétences de base, et pour répondre à aux besoins liés à la démographie, ce continent devrait créer 2,3 millions de nouveaux postes d'enseignants d'ici 2030, tout en pourvoyant 3,9 millions de postes vacants. L'on sait également qu'un nombre considérable d'enseignants n'ont pas reçu de formation reconnue au niveau national.

La Francophonie fait ainsi face aujourd'hui à un double défi : celui de la qualité des systèmes éducatifs, d'une part, et celui de la transmission de la langue française, d'autre part. Car si les prévisions de notre Observatoire de la langue française sont optimistes en termes de nombre de locuteurs – nous devrions passer de 300 millions à 750 millions en 1970 – ces prévisions ne se vérifieront que si dans tous nos pays, la qualité de l'éducation en français continue à s'améliorer.

Pour répondre à cette situation, la Francophonie déploie plusieurs programmes à travers son Institut pour l'Éducation et la Formation, l'IFEF, basé à Dakar, au Sénégal, comme la CONFEMEN.

IFADEM, l'Initiative pour la formation à distance des maîtres, adapte son offre aux besoins exprimés par les Ministères de l'Éducation nationale des 15 pays concernés, en utilisant les possibilités offertes par le numérique.

ELAN, fait entrer les langues nationales à l'école pour ancrer plus solidement la langue française dans les systèmes, en s'appuyant sur les langues maternelles des enfants, sur cette diversité linguistique qui fonde la richesse culturelle de notre vaste espace francophone. Et vous avez eu raison de dédier la session ministérielle de 2020 à la définition de stratégies pour améliorer l'interaction entre la « langue première » et la « langue d'enseignement ». Je suis sûre que l'OIF pourra partager avec vous la riche expérience de l'OIF en matière de « langues partenaires » acquise depuis les États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne organisés à Libreville en 2003.

La Secrétaire générale de la Francophonie et moi-même avons été sollicitées par les plus hautes autorités de plusieurs États membres, dont la plupart sont représentés ici, à propos du manque flagrant d'enseignants formés. Afin de pouvoir apporter une réponse adéquate, qui ne pourra être que mesurée, nous travaillons à mettre sur pied un projet pilote de mobilité temporaire de professeurs qualifiés de français et

en français qui pourraient à leur tour devenir des formateurs. Nous ne pouvons le faire seuls, c'est pour cette raison que je saisis l'occasion de cette tribune pour lancer un appel aux Ministres que vous êtes, du Nord comme du Sud, afin que vos pays participent à ce beau projet.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire général,

L'ampleur du défi de l'éducation est telle que nous n'avons pas d'autre choix que d'unir nos forces au service des populations que nous servons.

Nos textes, au premier rang desquels la Charte de la Francophonie, sont très clairs là-dessus et la Secrétaire générale de la Francophonie ne manque pas une occasion de rappeler l'urgente nécessité de mettre l'éducation au cœur de nos priorités et développer les synergies entre nous.

Comme je l'ai indiqué à l'occasion de la 36^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) les 30 et

31 octobre à Monaco, l'OIF souhaite ardemment travailler de concert avec tous les Opérateurs et les Institutions de la Francophonie, en étroite coordination et en parfaite complémentarité, et surtout, loin de toute idée de concurrence ! Il n'est pas envisageable de faire cavalier seul au regard des immenses défis de notre espace commun. L'appel à projet lancé par le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), pour lequel l'OIF, la CONFEMEN et l'AUF ont répondu conjointement, est un parfait exemple pour illustrer cette recherche de complémentarité.

Il est indispensable que nous nous présentions ensemble, en rangs serrés, face aux bailleurs de fonds internationaux, en nous posant les bonnes questions : comment pouvons-nous faire preuve de plus de créativité dans nos modalités d'intervention et de partenariat ? Comment pouvons-nous associer davantage le secteur privé ? Comment institutionnaliser le partage d'expérience entre États et gouvernements membres afin que tous puissent en bénéficier ?

Notre espace francophone est riche de succès et de bonnes pratiques. Nous aurons certainement un plus grand impact en agissant ensemble, que si nous continuons à le faire en ordre dispersé.

Un prochain Conseil de coopération, cette Instance présidée par la Secrétaire générale qui réunit les acteurs de la Charte de la Francophonie, sera consacrée à l'éducation. Je suis sûre que des pistes d'actions concrètes, communes et concertées se dégageront de cette séance.

Avec la CONFEMEN, je me réjouis de commencer à voir cette complémentarité à l'œuvre : votre Conférence – notre Conférence – se spécialise progressivement dans les stratégies éducatives et l'évaluation des systèmes. Je suis d'ailleurs impatiente d'écouter les orientations que vous souhaitez donner à l'Observatoire de la qualité de l'éducation, comme le suivi que vous entendez effectuer des pistes de réflexion du PASEC (*Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN*). Ce programme est sans

aucun doute le fleuron de la CONFEMEN (et de la Francophonie tout entière). Il mérite d'être mieux mis à profit par l'OIF, comme par les décideurs nationaux que vous êtes. Soyez assurés que j'y veillerai concernant les planifications futures de l'OIF.

La cause de l'éducation est sans doute la plus noble et la plus exigeante de toutes. C'est de notre devoir d'aider tous nos enfants à réussir et à trouver leur place dans nos sociétés.

Nous n'avons pas le droit de les décevoir.

C'est pour cela que je tiens à insister une fois encore sur la nécessité de passer à l'échelle dans tous nos projets, de recentrer nos actions, en vue d'une meilleure efficacité et de plus de résultats pour nos premiers bénéficiaires, les enfants et les jeunes, qui sont le présent et l'avenir de nos pays et de la Francophonie.

Je vous remercie de votre attention, tout en souhaitant beaucoup de succès à cette réunion et à la journée de réflexion de demain, brillamment organisées par le Ministère français de l'Éducation nationale et de la Jeunesse que je remercie pour l'accueil chaleureux.

Je vous remercie.

**Intervention de Mme Catherine Cano,
Administratrice de l'OIF
Séquence « interventions des partenaires »
Bureau de la Conférence des ministres
de l'Éducation de la Francophonie (CONFEMEN)**

Paris, le 14 novembre 2019 (19h-19h20)



Monsieur le Président en exercice de la CONFEMEN,

Mesdames et messieurs les Ministres,

Monsieur le Représentant de l'UNESCO,

Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN, cher Abdel Rahamane Baba-Moussa,

Monsieur le Recteur de l'AUF, cher Jean-Paul de Gaudemar,

Monsieur le Directeur général de l'Agence française de développement, cher Rémi Rioux,

Monsieur le Directeur de France éducation international, cher Pierre-François Mourier,

Comme vous le savez, la programmation de l'OIF a été révisée à l'occasion de la Conférence ministérielle de la Francophonie à Monaco fin octobre. Cela, pour nous permettre d'actualiser et d'adapter nos programmes afin qu'ils soient en adéquation continue avec les évolutions du contexte international et francophone, avec les orientations des Etats et gouvernements, avec les priorités de la

Secrétaire générale de la Francophonie et bien entendu avec les besoins des pays.

Soyez assurés que l'éducation et la formation s'inscrivent indéniablement dans ce processus.

Nous continuerons à agir pour une éducation de qualité en français et pour l'enseignement du français, mais aussi et surtout pour la réussite des apprentissages en français. Nous mettrons l'accent sur l'éducation des filles et la formation des femmes en suivi de la conférence de Ndjamena de juin dernier, notamment à travers un site portail fédérateur en lien avec la CONFEMEN.

Par ailleurs, comme je l'ai évoqué ce matin, à la suite des besoins exprimés par plusieurs pays, nous avons lancé une étude de faisabilité sur la mise en place d'un dispositif d'appui à la mobilité de professeurs de français au sein de notre espace.

Mesdames et messieurs,

Le moment est propice à la réflexion commune pour approfondir notre collaboration et la rendre plus innovante. Nous devons plus et mieux articuler les programmes de l'OIF, de la CONFEMEN, de l'AUF et des autres acteurs de la Charte de la Francophonie en matière d'éducation et de formation pour un impact fort et durable au plus près de nos populations francophones.

L'IFEF et la CONFEMEN sont tous les deux basés à Dakar. Cela constitue en soi un atout incontestable pour la Francophonie dans le domaine de l'éducation et de la formation pour renforcer les synergies. Profitons-en ! Car c'est en unissant nos efforts que la Francophonie sera plus forte et répondra de la meilleure manière aux besoins des systèmes éducatifs de nos pays.

En ce sens, nous pourrions, par exemple, mieux valoriser l'expertise du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) de la CONFEMEN dans les programmes de l'IFEF,

notamment pour ce qui concerne l'évaluation des apprentissages et de la production des données.

Ensemble, nous pouvons, d'ores et déjà, nous appuyer sur le suivi des recommandations de la conférence de N'Djamena sur l'éducation des filles et la formation des femmes de juin dernier. Comme je l'ai indiqué, le Portail éducatif de ressources et services numériques en est un exemple. Il s'agit notamment de partager des outils et des contenus en faveur de l'éducation des filles, en lien avec la CONFEMEN, mais aussi de renforcer la dimension égalité femme-homme dans la formation des enseignants avec IFADEM, programme soutenu, ainsi que le programme ELAN, par l'Agence française de développement (AFD) que je remercie à cette occasion.

Parlons de la formation des maîtres. Le besoin est par centaines de milliers sur notre espace francophone. Il faut se donner des objectifs plus ambitieux et s'organiser pour aller à l'échelle.

Il conviendrait également de s'appuyer sur les autres aspects de la feuille de route qui découle de la Conférence de N'Djamena. Le premier axe de celle-ci, « *Mieux mesurer pour mieux agir* » me semble être particulièrement du ressort de la CONFEMEN.

Enfin, comme je l'ai mentionné ce matin, l'IFEF, la CONFEMEN et l'AUF, ont répondu d'une seule voix à l'appel intitulé « *Partenaires d'apprentissage régionaux pour le programme Partage de connaissances et d'innovations (KIX) du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE)* » en vue d'installer au sein de l'IFEF à Dakar un Centre régional KIX avec pour mission de mobiliser, synthétiser et partager des connaissances, des savoirs et des innovations. C'est un autre exemple de collaboration, mais nous pouvons et devons en faire davantage.

Soyons optimistes, partons de l'existant, de ce que nous savons faire de mieux en matière d'éducation et de formation et mettons nos efforts en commun pour offrir à nos populations une éducation et une formation de qualité.

Je vous remercie pour votre attention.